

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLÉCTIVE
DU COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION D'OCCITANIE
DU 20 MARS 2025**

Déclaration de candidature au Comité Directeur du CRE OCCITANIE

A NOTER :

Merci de compléter cette fiche en lettres MAJUSCULES et de fournir tous justificatifs exigés par les statuts et le règlement intérieur.

JE, SOUSSIGNÉ(E),

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Adresse : _____

Code postal : | _ | _ | _ | _ | _ | Ville : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ - ____ Femme Homme

Numéro de portable : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | Numéro de Licence FFE 2025 : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Souhaite figurer sur la liste de _____ candidat(e) a la présidence du CRE.

FLÉCHAGE LICENCE EN COURS :

Poney Cheval Tourisme

Titulaire d'une licence au sein du CRE pour les années 2025, 2024 et 2023 *ET*

Catégorie « Groupements équestres affiliés et agréés », titulaire d'une licence de dirigeant 2025 d'un membre actif

Catégorie « Spécifiques » (le candidat doit apporter les justificatifs au titre du poste auquel il se présente : article 8.A du RI) :

- Cavalier de compétition,
- Officiel de compétition,
- Éducateur d'équitation diplômé,
- Accompagnateur, guide, maître randonneur ou baliseur de tourisme équestre,
- Organisateur de compétitions ou manifestations équestres inscrites au calendrier fédéral.

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des informations communiquées ci-dessus, et déclare sur l'honneur avoir pleine connaissance et satisfaire à l'ensemble des conditions posées notamment par les statuts et le règlement intérieur du Comité régional pour la validité de ma candidature.

J'accepte que les données renseignées sur le présent formulaire soient recueillies par le CRE OCCITANIE dans les conditions précisées ci-dessous.

FAIT LE ____ / ____ / 2025 **À** _____

SIGNATURE :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé du CRE susvisé, responsable du traitement, dans le but de la gestion administrative et de la vérification des personnes se déclarant candidats au Comité directeur du CRE en application, notamment, des articles XIII des statuts, 7 et 8 du règlement intérieur du CRE, ainsi que du contrôle de la validité des candidatures présentées. Il s'agit d'un traitement fondé sur l'intérêt légitime du CRE à organiser son Assemblée générale électorale.

Les données collectées seront communiquées aux membres de la Commission de surveillance des opérations de vote du CRE et de la FFE, au personnel du CRE et de la FFE en charge de l'organisation de l'Assemblée générale électorale et d'assister les Commissions de surveillance des opérations de vote ainsi que les éventuels prestataires du CRE ou de la FFE pour l'organisation de l'Assemblée générale et notamment un huissier de justice et le prestataire de vote électronique.

Les données sont conservées pendant toute la durée du mandat visé par le scrutin.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le CRE susvisé.